



HAL
open science

**Note critique de Pierre Merle, 2018, Les pratiques
d'évaluation scolaire : historique, difficultés, perspective,
Paris, PUF, 242 pages**

Sophie Morlaix

► **To cite this version:**

Sophie Morlaix. Note critique de Pierre Merle, 2018, Les pratiques d'évaluation scolaire : historique, difficultés, perspective, Paris, PUF, 242 pages. 2019, pp.191-193. halshs-02381376

HAL Id: halshs-02381376

<https://shs.hal.science/halshs-02381376>

Submitted on 6 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre Merle, 2018

Les pratiques d'évaluation scolaire : historique, difficultés, perspectives

Paris, PUF, 242 pages

Sophie Morlaix

Université de Bourgogne-Franche-Comté, IREDU

Morlaix, S. (2019). Pierre Merle, 2018, *Les pratiques d'évaluation scolaire : Historique, difficultés, perspective*, Paris, PUF, 242 pages. *Éducation et sociétés*, 43, 191-193. <https://doi.org/10.3917/es.043.0187>

L'ouvrage de Pierre Merle porte sur les principes d'évaluation des acquis des élèves favorables aux apprentissages. Il retrace, de façon historique et bien documentée, la fabrication de la notion de notation dans le système éducatif français, en interroge les limites et ouvre des perspectives de réflexion sur la rénovation de ces pratiques d'évaluation afin de construire une dynamique apprentissage-évaluation. Ce travail décomposé en neuf chapitres reprend ainsi les différentes modalités d'évaluation scolaire existantes, relate l'invention de la note dans l'école française, s'attarde sur la docimologie et les biais d'évaluation qui entourent la notation, ainsi que sur l'analyse interactionniste de l'évaluation et démontre comment les modalités de l'évaluation traditionnelle dans le système éducatif français constituent un obstacle aux apprentissages. Le livre se termine par deux chapitres permettant de dresser des perspectives pour rénover les méthodes d'évaluation ordinaires dans un souci d'efficacité et d'équité et propose l'exemple de nouvelles pratiques propres à construire une dynamique d'apprentissage-évaluation. Pour qui a déjà eu la chance de lire des ouvrages de Pierre Merle, certains passages du livre ne constituent pas vraiment une contribution originale de l'auteur, reprenant quelques-uns de ses travaux déjà connus. Cela étant, insérés dans ce nouvel ouvrage, ils forment un ensemble cohérent permettant de mieux comprendre où l'auteur souhaite emmener le lecteur, notamment dans sa réflexion sur les perspectives de

rénovation de l'évaluation scolaire et plus généralement du système éducatif français.

Ainsi, l'ambition de cet ouvrage est grande, voire presque démesurée : elle vise à faire évoluer les pratiques d'évaluation en cours dans le système éducatif français en remettant en cause leur fonctionnement, mais plus profondément leur portée. Aussi, pour l'auteur, l'enjeu d'une refondation de l'évaluation scolaire, au-delà d'une école efficace et équitable, n'est pas seulement scolaire : l'école façonne aussi de façon majeure la société française de demain, favorise par ses modes d'évaluation actuels "l'individualisme égoïste et les comportements antisociaux" (85), qui met d'un côté les partisans des notes, favorables à une évaluation chiffrée, au classement et encore à une sélection précoce des élèves et, de l'autre, les partisans d'une évaluation élaborée à partir du degré de compétences que chaque élève doit acquérir à la fin de chaque cycle scolaire. Ce chapitre apprend d'ailleurs au lecteur que la note chiffrée n'est pas la conséquence d'une nécessité interne aux apprentissages, mais a eu pour origine la préparation aux épreuves des examens et concours des écoles spéciales (Polytechnique, Ponts et chaussées...) puis, plus tardivement, celles du bac et du certificat d'études primaires (84).

Pourtant, le glissement entre les deux problématiques (disparition de la note versus évaluation par compétences) n'est pas forcément évident, l'une renvoyant à un outil d'évaluation, dans ce cas la note, l'autre à un objet d'évaluation, ici la compétence (Génelot et al. 2016 "Évaluer par compétences ou évaluer sans noter ?", *Éducation permanente-208*, 89-100). Aussi, l'évaluation par compétences renvoie plutôt à des évolutions pédagogiques institutionnelles (comme l'apparition du socle dans la réforme du collège), visant davantage à évaluer des acquis plus complexes (soit des compétences et non des connaissances) qu'à résoudre le problème des biais multiples entourant la notation. Dans l'ouvrage de Pierre Merle, le glissement entre ces deux choix d'évaluation interpelle ainsi : l'évaluation par compétences n'est pas aisée et pose certainement autant de questions que l'évaluation des connaissances, interrogeant sur la situation ou la réussite des élèves les plus faibles, notamment lorsque, comme le rappelle

très justement l'auteur dans le chapitre 9, "l'évaluation par compétences a pour objet de favoriser des stratégies en profondeur, fondées sur une compréhension à long terme des connaissances et savoir-faire". De plus, selon Pierre Merle (203), le processus de fabrication de la valeur scolaire des élèves est extrêmement complexe : "Loin d'être l'application automatique d'un barème, d'une grille d'évaluation ou de consignes de correction, l'évaluation scolaire résulte de situations spécifiques, propres à la classe, à l'établissement et aux relations particulières maître-élèves, considérées individuellement et collectivement. L'arrangement évaluatif est le produit d'interactions dans lesquelles se jouent des considérations diverses : la nécessité de faire progresser le niveau de connaissances des élèves, de donner à chacun un minimum de reconnaissance personnelle, d'obtenir un minimum d'ordre scolaire dans la classe, de respecter des normes d'évaluation propres à la discipline et à l'établissement... Ces objectifs professoraux relèvent à la fois de la contrainte et du choix, et se combinent en fonction de contextes scolaires toujours singuliers". Ainsi, le lecteur peut justement se demander si la suppression de la note en faveur de l'évaluation par compétences peut vraiment résoudre tous ces problèmes.

Cet ouvrage est également stimulant sur d'autres aspects, surtout par rapport aux problématiques éducatives très contemporaines qu'il éclaire. Par exemple, la réflexion engagée par l'auteur sur l'orientation et notamment sur Parcoursup (plateforme destinée à gérer, à l'issue de l'enseignement secondaire, les vœux d'affectation dans l'enseignement supérieur) est très intéressante (175) : "La mise en place de Parcoursup constitue un changement structurel majeur des pratiques d'évaluation des compétences scolaires des élèves en classe de terminale et renforce la pertinence de l'analyse interactionniste des pratiques évaluatives.

L'orientation des lycéens en fin de classe terminale et à l'entrée de l'enseignement supérieur risque d'être davantage socialement biaisée et pénaliser les redoublants et les enfants des catégories défavorisées... Le niveau scolaire n'est pas essentiellement connu par ses notes mais par la classe fréquentée (de la 6^e à la terminale), les options suivies, son établissement et la filière de scolarisation...". Se pose alors la question de la

remise en cause de la notation, si autant d'autres variables contextuelles jouent sur le parcours d'orientation de l'élève et sur celle de l'évaluation par compétences, certainement non préservée de l'influence de tous ces facteurs.

De la même façon, la réflexion engagée sur l'organisation actuelle du baccalauréat et sur celle de la réforme annoncée pour 2021 pose quelques questions. Même si Merle déclare que "la procédure actuelle d'examen offre une réelle équité et permet aussi pendant l'année scolaire de réduire les contestations éventuelles d'élèves mécontents de leurs notes, situation qui ne manquerait de se multiplier si les notes du contrôle continu déterminaient en partie l'obtention du bac", le lecteur peut effectivement s'interroger, avec la réforme du bac en cours, sur l'évolution de cette équité et de ces comportements. "Une nouvelle fois, l'étude des pratiques de notation révèle que les différences d'évaluation des compétences des élèves ne relèvent pas seulement du hasard, mais aussi des caractéristiques scolaires des élèves et de la perception de celles-ci par les professeurs correcteurs". Cela pose effectivement la question de la notation et de ses biais dans la nouvelle réforme du bac. Pour autant, remplacer les notes par des compétences permettrait-il de réduire l'effet de variables contextuelles (telle la réputation d'un établissement scolaire) ?

Par ailleurs, le lecteur a parfois du mal à adhérer pleinement à la démonstration de l'auteur. C'est ainsi que quelques points des chapitres 8 ou 9 nécessiteraient d'être approfondis pour convaincre entièrement. Par exemple, créer les conditions d'un état de concentration intense (le "flow") laisse perplexe sur l'état actuel de fonctionnement du système éducatif, tout comme l'exploitation d'outils numériques spécifiques ou de nouvelles modalités pédagogiques (classes inversées) dont l'efficacité n'est pas entièrement démontrée. D'autres questions restent également en suspens et mériteraient une réflexion : quid de l'effet de l'appartenance à un groupe faible dans l'évaluation par compétences, en rompant l'isolement de l'élève ne déplace-t-on pas pour autant le problème de la stigmatisation des plus faibles ? Quels seraient les critères d'information aux familles si les notes disparaissaient ? Quelles conséquences sur les mécanismes d'orientation des

élèves après l'enseignement obligatoire si l'évaluation par compétences trouvait sa légitimité dans ce dernier ? Quelles mesures des progressions des élèves envisager dans l'approche par compétences, pour que cette évaluation contribue réellement à la dynamique évaluation-apprentissage plébiscitée par l'auteur ? Quelles définitions et quelles mesures des compétences pour limiter les biais dans l'évaluation par compétences ? Autant de questions qui ouvrent des perspectives de recherche stimulantes et qui, nous l'espérons, donneront à Pierre Merle l'opportunité de poursuivre ses travaux passionnants.